



الإتحاد الجزائري لكرة القدم



الرابطة الولائية لكرة القدم سعيدة

PROCES – VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
N° 7 DU 30 JANVIER 2024

SAISON SPORTIVE 2023 /2024

KHALFAOUI HACHEMI : PRESIDENT
KADDOURI MOHAMED : SECRETAIRE
BOUMADANI DJELLOUL : MEMBRE
ALLOUI MOKHTAR : MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1) – COURRIER.

2) – Traitement des affaires : SENIORS ET JEUNES

Note Importante

Les clubs sont informés que toutes les décisions sont publiées sur le site internet de la ligue et insérées sur le bulletin officiel de la commission de discipline. Cette communication tient lieu de notification officielle à l'attention des clubs concernés.

A cet effet nous vous rappelons ci-après, Les dispositions de l'article 20 du règlement de championnat de football amateur qui stipule :

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue. Celles-ci, sont réputées avoir été portées à la connaissance des clubs. Dès leurs publications dans les bulletins officiels et sur le site internet de la ligue

7eme JOURNEE SENIORS

Affaire n° 42 / 2024 Rencontre : TBS – NRASM

DU 25-01-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 43 / 2024 Rencontre ESS- JSM DU 26-01-2024

-Joueurs Avertis

-AOUEDJ OUSSAMA lic J 0018 ESS pour comportement antisportif

- DJELLOULI YAHIA lic J 0485 JSM pour comportement antisportif

Affaire n°44 / 2024 Rencontre : AFJTT – CAL

DU 27-01-2024

-JOUEUR AVERTI :

-ZIANI EL HADJ lic J 0380 AFJTT pour comportement antisportif .

Affaire n°45 / 2024 Rencontre : IRBDT-USMS

DU 26-01-2024

-JOUEUR EXPULSE :

-FARHI BENABOU Lic J 0218 USM pour cumul de cartons :1^{er} AV : JD 2em AV : CAS un 1 Match de suspension ferme

-JOUEURS AVERTIS :

-ALLEM MERZOUG Lic J 0125 IRBDT pour jeu dangereux

-MEZOURA HICHEM lic J 0255 USMS pour comportement antisportif

-AKKAL MED EL AMINE lic J 0257 USMS pour comportement antisportif

. Affaire n°46/2024 Rencontre : ASSY – CRBH

DU 27-01-2024

-JOUEURS AVERTIS :

-MEKSEM MILOUD lic J 1015 CRBH pour jeu dangereux

-DAHMANI KADA lic J 0415 ASSY pour jeu dangereux

Affaire n°47 /2024 Rencontre : JSOD-HILLEL

DU 27-01-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 48 /2024 Rencontre : IRBML- IRBOK

DU 26-01-2024

-Joueurs Avertis

-AIBOUT ABDELKRIM lic J 0110 IRBML pour contestation de décision Cinq mille(5000,00) Amende

-MEGHERBI SOFIANE lic J 0273 IRBML pour comportement antisportif

-KAID ABDELLAH lic J 0097 IRBML pour jeu dangereux

-FERG BOUBAKAR lic J 0105 IRBML pour contestation de décision Cinq mille(5000,00) Amende

- HADEF EL HADEF lic J 0099 IRBML pour comportement anti sportif

- CHIBANI OMAR EL MOKHTAR lic J 1308 IRBOK pour comportement antisportif

- MEBARKI MED AMINE Lic J 0165 IRBOK pour comportement antisportif

*** Vu la feuille de match**

- Vu le rapport des officiels du match

- Vu le compte rendu de la gendarmerie nationale de Moulay Larbi

Attendu que les arbitres assistants ont présenté un certificat médical du médecin légiste d'une incapacité de Six (6)

Jours chacun .

- Vu l'audience accordée aux officiels du match

- Vu l'audience accordée aux dirigeants de L'IRB Moulay Larbi

Attendu que l'arbitre de la rencontre signale sur la feuille de match , et confirme dans son rapport l'agression

caractérisée dont fait l'objet ses deux arbitres assistants par les joueurs de L'IRB Moulay larbi cités ci-dessous , suivi par

un envahissement du terrain par les supporters de l'équipe locale (IRBML) ,et ce tout juste après le coup de sifflet final:

- KAID ABDELLAH LIC 23 W 20 J 0097 IRBML

- MESLEM BELAID LIC 23 W 20 J 0104 IRBML

- FERG BOUBAKAR lic 23 W 20 J 0105 IRBML

- AIBOUT ABDELKRIM lic 23 W 20 J 0110 IRBML

- MEGHERBI SOFIANE lic 23 W 20 J 0273 IRBML

- HADEF EL HADEF lic 23 W 2 J 0099 IRBML

. . . / . . .

A cet effet la commission de discipline décide:(Article 114 alinéa A du R.C.F.A,Circulaire n°12 du 17-12-2023 de la FAF)

- KAID ABDELLAH LIC 23 W 20 J 0097 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
 - MESLEM BELAID LIC 23 W 20 J 0104 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
 - FERG BOUBAKAR lic 23 W 20 J 0105 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
 - AIBOUT ABDELKRIM lic 23 W 20 J 0110 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
 - MEGHERBI SOFIANE lic 23 W 20 J 0273 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
 - HADEF EL HADEF lic 23 W 2 J 0099 IRBML Deux (02) ans fermes de suspension plus une amende de Quinze mille (15000,00DA)
- Deux (02) Matches HUIS CLOS plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) à L'IRB Moulay larbi(Art 47 alinéa 4)
- Cinq cent (500,00 DA) amende à L'IRB MOULAY LARBI pour conduite incorrecte (Article 130).

SANCTIONS	NOMBRE
AVERTISSEMENTS	13
EXPULSIONS	01
CONTESTATION DE DECISION	02
FORFAIT	00
AMENDE	115 500,00 DA

LE PRESIDENT : KHALFAOUI HACHEMI

Groupe « A » U 13 6 eme Journée

**Affaire n°45 /2024 Rencontre : G. d'ore - WIDAD A.EL HADJAR DU 26-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n° 46/2024 Rencontre Surete de Wilaya Saida - NREBS DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n°47 /2024 Rencontre JEUNES TALENTS – CAS BOURACHED DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n°48 /2024 Rencontre ASPC – RAJA OULED KHALED DU 26-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n°49 /2024 Rencontre AIN SULTANE-WYAM HASSASNA DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

Groupe « B » U 13 3eme Journée

**Affaire n° 50 /2024 Rencontre NRSBS-TARAJI SAIDA DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n° 51 /2024 Rencontre : USM SAIDA– HILLEL SAIDA DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n°52 /2024 Rencontre BARAEM- WIFAK DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

**Affaire n°53 /2024 Rencontre : AJ SAIDA – WAJ SAIDA DU 27-01-2024
RIEN A SIGNALER**

MISE A JOUR DE LA 1^{er} JOURNEE

GROUPE « A » : U 19- U 17- U 15

Affaire n°54 /2024 Rencontre : IRBOK USMS DU 23-01-2024 U 19

Joueurs avertis :

LITIM MOKHTAR Lic 0402 IRBOK pour comportement antisportif

ZAIR MOUNIR lic J 1255 USMS pour comportement antisportif

Affaire n°55 /2024 Rencontre : IRBOK – USMS DU 23-01-2024 U 17

JOUEUR EXPULSE :

SADJI SOHEIB lic 1231USMS pour cumul de cartons

1^{er} : AV CAS . 2° AV : CAS. Un (01) Match de suspension ferme

JOUEURS AVERTIS :

BEROUKECHE MOHAMED Lic 1278 USMS pour comportement antisportif

BOUSSAID DJAOUED Lic 1103 IRBOK pour jeu dangereux .

GROUPE « A » : U 19- U17 - U 15
2° JOURNEE

Affaire n° 56 /2024 Rencontre : USMS – ESS DU 26-01-2024 U 19

RIEN A SIGNALER

Affaire n°57 /2024 Rencontre : USMS – ESS DU 26-01-2024 U 17

RIEN A SIGNALER

Affaire n°58 /2024 Rencontre : USMS – ESS DU 26-01-2024 U 15

RIEN A --SIGNALER--

Affaire n° 59 /2024 Rencontre : HILLEL – ASSY DU 26-01-2024 U 19

RIEN A SIGNALER

Affaire n°60 /2024 Rencontre : HILLEL – ASSY DU 26-01-2024 U 17

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 61 /2024 Rencontre : HILLEL – ASSY DU 26-01-2024 U 15

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 62 /2024 Rencontre : JSOD –IRBDT DU 27-01-2024 U 19

JOUEURS AVERTIS :

SAMAH SID AHMED lic 0246 JSOD pour comportement antisportif

HAOUCHI MOHAMED lic 0751 IRBDT pour comportement antisportif

Affaire n°63 /2024 Rencontre : : JSOD –IRBDT DU 27-01-2024 U 17

RIEN A SIGNALER

Affaire n°64 /2024 Rencontre : : JSOD –IRBDT DU 27-01-2024 U 15

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 65 /2024 Rencontre : JSM – CRBH DU 26-01-2024 U 19

Partie non jouée

Vu la feuille de match de la rencontre

-attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence

De l'équipe CRB Hounet catégorie U 19

Atendu que l'arbitre a donne le laps de temps reglementaire

-par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} forfait pour la catégorie U 19(CRBH)

Match perdu par penalité au CRBH pour en attribuer le gain du match au JS Morghad qui marque

Trois (03) points et un score de Trois (03) à zéro

Une amende de Quinze mille dinars(15000,00 DA) au club CRB Hounet

Affaire n° 66 /2024 Rencontre : JSM – CRBH DU 26-01-2024 U 17

Partie non jouée

Vu la feuille de match de la rencontre

-attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence

De l'équipe CRB Hounet catégorie U 17

Atendu que l'arbitre a donne le laps de temps reglementaire

-par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} forfait pour la catégorie U 17(CRBH)

Match perdu par penalité au CRBH pour en attribuer le gain du match au JS Morghad qui marque

Trois (03) points et un score de Trois (03) à zéro

Une amende de Quinze mille dinars(15000,00 DA) au club CRB Hounet

Partie non jouée

Vu la feuille de match de la rencontre

-attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence

De l'équipe CRB Hounet catégorie U 15

Atendu que l'arbitre a donne le laps de temps reglementaire

-par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} forfait pour la catégorie U 15(CRBH)

Match perdu par penalité au CRBH pour en attribuer le gain du match au JS Morghad qui marque

Trois (03) points et un score de Trois (03) à zéro

Une amende de Quinze mille dinars(15000,00 DA) au club CRB Hounet

CATEGORIE U 13 : GROUPE A ET B :

CATEGORIES : U 19 – U 17 – U 15 GROUPE A ET B

SANCTIONS	NOMBRE
AVERTISSEMENTS	06
EXPULSIONS	01
CONTESTATION DE DECISION	00
FORFAIT	01
AMENDE	45000,00 DA

LE PRESIDENT:KHALFAOUI HACHEMI